## faits et chiffres

N° 277 - Décembre 2011

Population

## La population légale de l'Ile-de-France

11 728 240 habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2009

Corinne Martinez, Service études et diffusion Martial Vérone, Service statistique

es populations légales de toutes les collectivités territoriales et circonscriptions administratives françaises ont été publiées au Journal Officiel. Elles prennent effet au 1er janvier 2012 (Définitions). Elles se réfèrent au 1er janvier 2009 et se substituent à celles relatives au 1er janvier 2008 publiées l'an dernier. Ces populations légales sont prises en compte pour l'application de dispositions législatives, réglementaires et financières relatives à l'organisation des communes et à la vie quotidienne de celles-ci.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2009, la population municipale des communes franciliennes s'é-

lève à 11 728 240 habitants. Depuis 1999, la population francilienne a augmenté de 776 000 habitants, soit 0,7 % en moyenne chaque année •1. Les 1 281 communes franciliennes accueillent 18 % de la population française.

# Poursuite de la densification entre 1999 et 2009

Depuis une décennie, la capitale regagne des habitants et les gains de population sont plus importants en petite couronne qu'en grande couronne. Ce recentrage de la croissance démographique sur des territoires de faible superficie se traduit par une « densification » du centre de l'agglomération.

En 2009, 42 % des Franciliens vivent dans une commune de plus de 50 000 habitants, contre 38 % en 1999 2. Depuis 1999, Argenteuil, Montreuil et Saint-Denis ont rejoint Boulogne-Billancourt et Paris dans le groupe des villes de plus de 100 000 habitants 3. La population de toutes les communes franciliennes de plus de 50 000 habitants en 1999 a augmenté alors que 15 % des communes de moins de 50 000 habitants ont connu une baisse de leur population.

Malgré un rythme de croissance annuel inférieur à la moyenne régionale

#### Quatre Franciliens sur dix vivent en grande couronne

	Population municipale au 1 <sup>er</sup> janvier 2009	Taux d'évolution annuel moyen 1999-2009 (en %)	Population en EPCI	Part de la population en EPCI (en %)
Paris	2 234 105	0,5	0	0,0
Hauts-de-Seine	1 561 745	0,9	1 090 182	69,8
Seine-Saint-Denis	1 515 983	0,9	1 017 723	67,1
Val-de-Marne	1 318 537	0,7	590 558	44,8
Petite couronne	4 396 265	0,9	2 698 463	61,4
Seine-et-Marne	1 313 414	1,0	1 164 506	88,7
Yvelines	1 407 560	0,4	856 453	60,8
Essonne	1 208 004	0,6	1 107 927	91,7
Val-d'Oise	1 168 892	0,6	990 330	84,7
Grande couronne	5 097 870	0,6	4 119 216	80,8
Ile-de-France	11 728 240	0,7	6 817 679	58,1

Source : Insee, recensements de la population 1999 et 2009 - Contours EPCI au 1er janvier 2011

№ 2,7 millions de Franciliens habitent dans les cinq communes ayant plus de 100 000 habitants

	Nombre de communes			Population municipale		Population sans double compte		
	2009		1999		2009		1999	
_	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Moins de 1 000 habitants	574	44,8	601	46,9	283 142	2,4	278 651	2,5
De 1 000 à 3 499 habitants	284	22,2	277	21,6	544 039	4,6	532 416	4,9
De 3 500 à 9 999 habitants	176	13,7	164	12,8	1 070 539	9,2	1 003 815	9,2
De 10 000 à 19 999 habitants	87	6,8	89	6,9	1 305 294	11,1	1 350 783	12,3
De 20 000 à 49 999 habitants	121	9,4	120	9,4	3 633 056	31,0	3 653 463	33,4
De 50 000 à 99 999 habitants	34	2,7	28	2,2	2 233 195	19,0	1 901 270	17,3
100 000 ou plus	5	0,4	2	0,2	2 658 975	22,7	2 231 613	20,4
Ensemble	1 281	100,0	1 281	100,0	11 728 240	100,0	10 952 011	100,0

Source : Insee, recensements de la population 1999 et 2009

#### See 39 communes de plus de 50 000 habitants en lle-de-France en 2009

Département	Commune	Population municipale au 1 <sup>er</sup> janvier 2009	Taux d'évolution annuel moyen 1999-2009 (en %)
Paris	Paris	2 234 105	0,5
Hauts-de-Seine	Boulogne-Billancourt	113 085	0,6
Seine-Saint-Denis	Saint-Denis	105 749	2,1
Seine-Saint-Denis	Montreuil	103 192	1,3
Val-d'Oise	Argenteuil	102 844	0,9
Hauts-de-Seine	Nanterre	89 966	0,7
Val-de-Marne	Créteil	89 359	0,8
Hauts-de-Seine	Courbevoie	86 945	2,2
Yvelines	Versailles	86 477	0,1
Val-de-Marne	Vitry-sur-Seine	85 380	0,8
Hauts-de-Seine	Colombes	84 572	1,0
Seine-Saint-Denis	Aulnay-sous-Bois	82 525	0,3
Hauts-de-Seine	Asnières-sur-Seine	81 603	0,7
Hauts-de-Seine	Rueil-Malmaison	79 065	0,7
Val-de-Marne	Saint-Maur-des-Fossés	75 251	0,3
Val-de-Marne	Champigny-sur-Marne	75 090	0,1
Seine-Saint-Denis	Aubervilliers	74 701	1,7
Seine-Saint-Denis	Drancy	66 670	0,7
Hauts-de-Seine	Issy-les-Moulineaux	64 027	2,0
Hauts-de-Seine	Levallois-Perret	63 436	1,5
Seine-Saint-Denis	Noisy-le-Grand	63 405	0,9
Hauts-de-Seine	Antony	61 393	0,3
Hauts-de-Seine	Neuilly-sur-Seine	60 501	0,1
Val-d'Oise	Sarcelles	59 421	0,3
Hauts-de-Seine	Clichy	58 200	1,5
Val-de-Marne	lvry-sur-Seine	57 254	1,2
Val-d'Oise	Cergy	57 247	0,5
Val-de-Marne	Villejuif	55 250	1,5
Seine-Saint-Denis	Epinay-sur-Seine	53 777	1,5
Seine-Saint-Denis	Bondy	53 448	1,3
Val-de-Marne	Fontenay-sous-Bois	53 258	0,4
Seine-et-Marne	Chelles	52 636	1,5
Val-de-Marne	Maisons-Alfort	52 619	0,3
Hauts-de-Seine	Clamart	52 569	0,8
Essonne	Evry	52 403	0,6
Seine-Saint-Denis	Pantin	52 161	0,4
Yvelines	Sartrouville	51 459	0,2
Seine-Saint-Denis	Le Blanc-Mesnil	51 106	0,9
Seine-Saint-Denis	Sevran	50 021	0,6

**Lecture :** les populations municipales des communes « en gras » ont dépassé le seuil de 50 000 ou 100 000 habitants entre 1999 et 2009.

Source: Insee, recensements de la population 1999 et 2009

#### **Définitions**

Le terme générique de population légale regroupe pour chaque commune sa population municipale, sa population comptée à part ainsi que sa population totale, qui est la somme des deux précédentes. Les populations légales sont utilisées comme référence dans environ 350 textes, législatifs ou réglementaires, qui touchent à divers aspects de la vie des communes, des entreprises ou des citoyens. Conformément à la loi du 27 février 2002, les populations légales sont publiées tous les ans.

La population municipale comprend les personnes ayant leur résidence habituelle sur le territoire de la commune. Sont également comptées des personnes « hors ménages ordinaires » : les personnes détenues dans les établissements pénitentiaires de la commune, celles sans abri et celles résidant habituellement dans des habitations mobiles recensées sur le territoire de la commune. La population municipale correspond à la population sans double compte de 1999 : chaque personne vivant en France est comptée dans la population municipale d'une commune et d'une seule. Les chiffres de population municipale de différentes communes peuvent donc être agrégés pour obtenir des données de population sur des zonages géographiques plus grands.

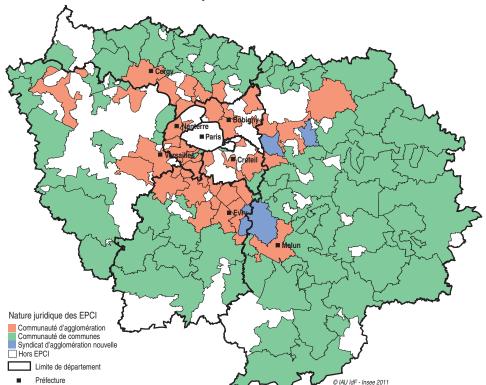
Les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) sont des regroupements de communes ayant pour objet l'élaboration de « projets communs de développement au sein de périmètres de solidarité ». Ils sont soumis à des règles communes, homogènes et comparables à celles de collectivités locales. Les EPCI comprennent des structures à fiscalité propre, communautés urbaines, communautés d'agglomération, communautés de communes, syndicats d'agglomération nouvelle (SAN) et sans fiscalité propre, syndicats de communes et syndicats mixtes.

#### Quatorze communes représentent le tiers de la croissance démographique francilienne

	Population municipale au 1 <sup>er</sup> janvier 2009	Population sans double compte en 1999	Gain de population	Contribution à la croissance démographique francilienne (%)
Paris	2 234 105	2 125 246	108 859	14,1
Saint-Denis	105 749	85 832	19 917	2,6
Courbevoie	86 945	69 694	17 251	2,2
Bussy-Saint-Georges	22 217	9 194	13 023	1,7
Montreuil	103 192	90 674	12 518	1,6
Aubervilliers	74 701	63 136	11 565	1,5
Issy-les-Moulineaux	64 027	52 647	11 380	1,5
Montrouge	48 410	37 733	10 677	1,4
Argenteuil	102 844	93 961	8 883	1,1
Levallois-Perret	63 436	54 700	8 736	1,1
Alfortville	44 278	36 232	8 046	1,0
Clichy	58 200	50 179	8 021	1,0
Villejuif	55 250	47 384	7 866	1,0
Colombes	84 572	76 757	7 815	1,0
Ensemble des 14 communes	3 147 926	2 893 369	254 557	32,8
Ile-de-France	11 728 240	10 952 011	776 229	100,0

Source: Insee, recensements de la population 1999 et 2009

#### Ses EPCI en Ile-de-France au 1er janvier 2011



Source : ministère de l'Intérieur, direction générale des collectivités locales - Banatic

### L'intercommunalité

L'intercommunalité existait avant 1999, mais c'est la loi relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale du 12 juillet 1999 qui a créé les communautés d'agglomération afin de favoriser la mise en commun des produits de la taxe professionnelle. Les trois premières communautés d'agglomération constituées en lle-de-France ont été celles de Mantes-la-Jolie dans les Yvelines et de Nogent-Le Perreux et du Val de Bièvre dans le Val-de-Marne. La loi prévoyait également la disparition des districts avant le 1<sup>er</sup> janvier 2002. De plus, la possibilité était alors donnée aux SAN de se transformer en communauté d'agglomération.

L'achèvement de la carte intercommunale à fiscalité propre constitue l'un des objectifs de la loi de réforme des collectivités territoriales du 16 décembre 2010. Celle-ci vise à faciliter l'intégration dans un EPCI des communes isolées, à rendre plus cohérent leur périmètre et à en réduire le nombre. Les communes isolées doivent à terme, à l'exception de celles des départements de Paris et de la « petite couronne », adhérer à un EPCI à fiscalité propre.

(0,5 % par an en moyenne), Paris a gagné 109 000 habitants entre 1999 et 2009. A elle seule, la population de la capitale contribue pour 14 % à la croissance régionale **4**. La petite couronne a connu la plus forte accélération par rapport aux décennies précédentes. Sa population a ainsi augmenté de 0,9 % par an en moyenne entre 1999 et 2009, contre une hausse annuelle de 0,2 % entre 1982 et 1999. Neuf des quatorze communes qui gagnent le plus de population dans la région sont situées dans les Hautsde-Seine ou en Seine-Saint-Denis. C'est le cas de Clichy, Colombes, Courbevoie, Issy-les-Moulineaux, Levallois-Perret et Montrouge, dans les Hauts-de-Seine, d'Aubervilliers, Montreuil et Saint-Denis, en Seine-Saint-Denis.

## Hors Paris, sept Franciliens sur dix habitent une commune adhérant à une structure intercommunale

En 2009, 6 817 700 personnes de l'Ilede-France habitent dans une des 1 006 communes franciliennes adhérant à un des 112 établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre (contours au 1<sup>er</sup> janvier 2011). Ils se répartissent en 69 communautés de communes, 39 communautés d'agglomération et quatre syndicats d'agglomération nouvelle (⇒ L'intercommunalité). Les EPCI franciliens regroupent en moyenne 9 communes et comprennent 34 communes au maximum (Communauté de communes du Pays Houdanais); en outre, 10 d'entre eux ne rassemblent que 2 communes.

Seulement 58 % des Franciliens vivent dans ces communes, mais, hors Paris qui relève d'un statut juridique particulier, 72 % des habitants de petite et grande couronne vivent dans une commune adhérant à une structure intercommunale.

L'intercommunalité couvre une part plus importante de la population en grande qu'en petite couronne (respectivement 81 et 61% ��). Par exemple, en Essonne, neuf habitants sur dix vivent dans une intercommunalité alors que c'est le cas seulement de quatre personnes sur dix dans le Val-de-Marne. L'adhésion à un EPCI est également largement répandue en Seine-et-Marne et dans le Val-d'Oise.

Département	Communauté d'agglomération (CA) ou communauté de communes (CC)	Population 2009	Commune la plus peuplée en 2009
93	CA Est Ensemble	396 759	Montreuil
93	CA Plaine Commune	353 990	Saint-Denis
92	CA Grand Paris Seine Ouest	300 537	Boulogne-Billancourt
92	CA Mont-Valérien	215 084	Nanterre
94	CA Val de Bièvre	201 603	Villejuif
95	CA de Cergy-Pontoise	190 486	Cergy
78*	CA Versailles Grand Parc	182 182	Versailles
92**	CA des Hauts-de-Bièvre	180 288	Antony
78	CC de la Boucle de la Seine	169 142	Sartrouville
94	CA Plaine Centrale du Val-de-Marne	152 689	Créteil
92	CA Sud de Seine	145 736	Clamart
78	CA de Saint-Quentin-en-Yvelines	144 716	Montigny-le-Bretonneux
95	CA Val de France	139 970	Sarcelles
92	CA Seine-Défense	131 837	Courbevoie
95	CA Argenteuil - Bezons	130 856	Argenteuil
91	CA Europ'Essonne	130 270	Massy
91	CA du Val d'Orge	125 781	Sainte-Geneviève-des-Bois
93	CA Plaine de France	120 797	Sevran
91	CA d'Evry Centre Essonne	115 182	Evry
95	CA de la Vallée de Montmorency	108 564	Deuil-la-Barre
77	CA Melun Val de Seine	107 042	Melun
94	CA le Haut Val-de-Marne	105 002	Sucy-en-Brie

<sup>(\*)</sup> inclut Bièvres (91). (\*\*) inclut Verrières (-

Source : Insee, recensements de la population 1999 et 2009 - Contours ECPI au 1er janvier 2011

### Trois Franciliens sur dix vivent dans un EPCI d'au moins 100 000 habitants

Parmi les 112 EPCI d'Ile-de-France, 22 comptent plus de 100 000 habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2009. La plus peuplée des intercommunalités, Est Ensemble (93), rassemble près de 400 000 habitants. Ces EPCI se situent aussi bien en grande qu'en petite couronne. Au total, trois Franciliens sur dix hors Paris vivent dans un EPCI d'au moins 100 000 habitants 6. Toutefois,

un EPCI sur deux comprend moins de 28 000 habitants et 19 EPCI ont moins de 10 000 habitants.

En dehors de Paris, 274 communes n'appartiennent à aucun EPCI. Près de la moitié de ces communes ont moins de 1 000 habitants. Néanmoins, 14 d'entre elles ont plus de 50 000 habitants : elles sont toutes en petite couronne. Parmi elles, Asnières-sur-Seine, Colombes (92), Aulnay-sous-Bois (93) et Vitry-sur-Seine (94) dépassent les 80 000 habitants chacune.

#### Sources et méthode

Les données de population au 1er janvier 2009 correspondent aux résultats définitifs issus des cinq enquêtes annuelles de recensement réalisées de 2007 à 2011. La nouvelle méthode de recensement substitue au comptage traditionnel organisé tous les huit à neuf ans une technique d'enquêtes annuelles. Celle-ci distingue les communes de moins de 10 000 habitants, enquêtées désormais une fois tous les cinq ans par roulement, et les communes de 10 000 habitants ou plus, dans lesquelles un échantillon de 40 % des logements est enquêté au cours d'un cycle quinquennal (8 % par an dans chaque commune).

Les évaluations reposant sur un cycle quinquennal complet, la variation entre les populations légales de deux années consécutives n'est pas pertinente. Ainsi, en attendant les populations légales millésimées 2011, la référence à privilégier pour le calcul des évolutions reste la population de 1999.

## Une intercommunalité qui s'est développée depuis 10 ans

Ces dix dernières années, l'intercommunalité s'est fortement développée en lle-de-France : au 1<sup>er</sup> janvier 2000, la région comprenait seulement 47 EPCI regroupant 362 communes et près de 2 millions d'habitants d'après le recensement de la population de 1999. Les EPCI les plus nombreux se situaient en Seine-et-Marne et il n'y en avait aucun dans les Hauts-de-Seine. Ils se répartissaient en 21 districts, 16 communautés de communes, 7 SAN et 3 communautés d'agglomération.

### Pour en savoir plus

Labrador J.: « Zonage en aires urbaines 2010 : le centre se densifie, le périurbain s'étend », Insee Ile-de-France à la page, n° 374, octobre 2011.

Krouri M. : « L'intercommunalité en 2011 », Bulletin d'informations statistiques de la DGCL, n° 79, mars 2011.

Le recensement de la population, site internet de l'Insee : www.insee.fr



DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES

Direction régionale d'Ile-de-France 7, rue Stephenson - Montigny-le-Bretonneux 78188 Saint-Quentin-en-Yvelines cedex Directrice de la publication : Sylvie Lagarde
Conception de la maquette : Service statistique de la direction régionale
ISSN 1635-9984 - Code Sage AFCH1152 - Dépôt légal : 2° semestre 2011 © Insee 2011
Pour tout renseignement complémentaire, contacter le 01 30 96 90 51

<sup>(\*\*)</sup> inclut Verrières-le-Buisson et Wissous (91).